

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÉSOLUTION PP-052**

**Afin de permettre la construction d'un bâtiment mixte accueillant une ressource intermédiaire sur le lot 6 505 588 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.**

---

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 15 août 2022, le projet de résolution PP-052 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin permettre la construction d'un bâtiment mixte accueillant une ressource intermédiaire sur le lot 6 505 588 du cadastre du Québec.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI 23 AOÛT 2022, À 18 H 30, À LA SALLE L'ABBÉ-HORACE-CHABOT, 4243, RUE DE CHARLEROI, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

Ce projet de résolution vise la zone décrite ci-dessous :

---

